

AVIS

COUR PROVINCIALE DU MANITOBA (CENTRE DE WINNIPEG)

OBJET: RÉNOVATION DES SALLES D'AUDIENCE

Les travaux de rénovation de la salle d'audience n° 304 débuteront le mercredi 26 août 2026, la réouverture étant prévue pour le jeudi 15 octobre 2026.

Les travaux de rénovation de la salle d'audience n° 307 devraient s'achever le mardi 8 septembre, la réouverture étant prévue pour le mercredi 9 septembre 2026.

À compter du mercredi 26 août 2026 :

- Les affaires relevant de la salle d'audience n° 304 se tiendront dans la salle d'audience n° 403 (cautions pour violence conjugale)

À compter du mercredi 9 septembre 2026 :

- Les affaires relevant de la salle d'audience n° 307 reprendront dans la salle d'audience n° 307 (le rôle des jeunes pour des impositions de la peine et procès, et affaires concernant les mineurs et adultes atteints du syndrome d'alcoolisation fœtale)

Le guichet d'information situé au rez-de-chaussée pourra également vous fournir de l'aide et des indications pendant la période de rénovation.

FAIT PAR :

« Original signé par : »

Monsieur le juge en chef Ryan Rolston
Cour provinciale du Manitoba

DATE: 25 août 2026